



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 7545

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation des organisations humanitaires. Ces associations qui aident les précaires et les exclus s'inquiètent de la baisse des financements dans le domaine de l'action sociale. La situation est considérée spécialement dramatique en ce qui concerne la diminution des emplois aidés (CES et CEC). Au-delà de ces décisions budgétaires, de nombreuses organisations humanitaires se plaignent du manque de considération de la part des services de l'Etat, notamment dans leurs interventions en faveur des demandeurs d'asile. De plus, elles doivent souvent se débrouiller seules pour gérer l'urgence. En conséquence, il lui demande ses intentions quant à la prise en compte des revendications de ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7545

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4525

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)